



PICHET **LEGENDRE**
IMMOBILIER



Plan masse

BATIMENT

PA8

Nota : Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques, réglementaires ou administratives de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que les équipements et aménagements paysagers. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, éléments de charpente, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. Les équipements indiqués en pointillés figurent à titre indicatif et ne sont pas fournis. Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se trouvent.